

www.environnement93.fr

UNION DES ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Association départementale agréée

Membre de France Nature Environnement Ile-de-France

Affiliée à France Nature Environnement

Gagny, le 5 juillet 2021

PV de l'AG du 29 mai 2021 Réalisée en visioconférence

Présents:

F. Redon, (Président-EnDeMa93)

C. Scheyder, (Secrétaire-Noisy le Sec Environnement)

A. Marques, (Gournay Environnement)

B.Dubouloz-Monnet (ASVR)

J.Learmonth (ASVR)

F.Mouthon (ARIVEM)

B. Mazzola, (EnDeMa93)

S.van den Brink (ANCA)

M.El Kasmi (Bondy Ecologie)

A.Boucher (Bondy Ecologie)

C.Bernard (Bondy Ecologie)

V.Chabran (*Union des Riverains du Stade de France*)

M. Glevarec, (Les Amis du Parc de la Poudrerie)

M.Claveau (Villeflix)

Représentés:

S.Tirloir (Romainville Sud)

V.Ilié (Montreuil Environnement)

C. Schneider, (Trésorier-EnDeMa93)

E. Barraud, (*PER*)

RA.Bougourd -(Aulnay Environnement).

JY.Marsouin (*Genvironnes*)

Sont présentes ou représentées, selon émargement figurant sur les feuilles de présence et les pouvoirs annexés à l'ouverture de l'assemblée, les associations adhérentes à jour de leur cotisation 2020.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h.

La présidence de séance est assurée par Francis Redon, et le secrétariat de séance par Colette Scheyder.

L'ordre du jour est adopté.

- 1 : Rapport moral et bilan d'activités 2020
- 2.: Rapport financier : compte définitif 2020
- 3.: Vote et quitus sur les 2 rapports.
- 4.: Autorisations pour ester en justice, vote..
- 5 : Orientations et actions pour la prochaine mandature,
- 6 : Election Conseil d'administration,

1. Rapport moral et bilan d'activités

Après le bilan des **cotisations** encaissées au jour de l'AG, Environnement 93 compte 20 associations adhérentes, qui représentent de l'ordre de 1200 adhérents.

Nous voilà à nouveau réunis en vidéoconférence et ce simple fait résume bien les difficultés que nous avons rencontrées en 2020, année marquée par la pandémie, modifiant profondément notre fonctionnement et nos actions..

Contraints et forcés, nous nous sommes pourtant adaptés et nous avons même multiplié les rencontres virtuelles, constatant que ce nouveau mode de travail, en supprimant les déplacements, nous permettait d'en faire plus. Certes, nous avons perdu en convivialité et chacun d'entre nous aspire à retrouver ces moments de partage qui donnent de la chair à nos actions, mais à l'heure du bilan, on peut mesurer que beaucoup de choses ont été faites.

On reviendra sur les actions menées en 2020 dans le rapport d'activité, mais au-delà des enquêtes publiques qui se sont bien sûr un peu ralenties, les différents confinements nous ont quand même permis de prendre le temps nécessaire à préparer des dossiers complexes et lourds comme les recours, tel celui contre le PLUi d'Est Ensemble puis celui de la ZAC Terres d'avenir à Sevran et sa vague de surf associée. Nos moyens financiers ne nous ont pas permis l'assistance d'avocat, mais 2021 nous révélera si le temps passé est une alternative suffisante à l'expertise de compétences juridiques professionnelles.

Il faut aussi mettre en valeur les impacts des associations d'Environnement 93 qui ne se sont pas taris malgré les difficultés.

<u>L'ANCA</u> est présente sur tout le département de la Seine-saint-Denis et au-delà, de la Courneuve et le parc Georges Valbon, jusqu'au Bois-Saint-Martin à Noisy-le-Grand en passant par la carrières de l'Ouest à Gagny ou le Sempin à Montfermeil. On regrettera bien sûr le départ de Paméla mais la relève est déjà là.

<u>Endema93</u> travaille sur un périmètre certes plus étroit, mais les projets d'urbanisation, de protection des carrières, de transports ou mobilités douces sur lesquels travaille Endema93 sont d'autant plus d'actualité que le 3^{ème} PLUi de Seine-Saint-Denis est en cours d'élaboration sur Grand Paris Grand Est.

Le comité en place pour la sécurisation de la carrière de l'Ouest, auquel participent <u>l'ANCA et Endema93</u> nous en dira plus long sur les promesses de la collectivité et de l'Etat

Pour les <u>Amis du Parc Forestier de la Poudrerie</u>, 4^{ème} association agréée pour la protection de l'environnement, dans Environnement 93, les incertitudes liées aux atermoiements du ministère des armées quant à la sauvegarde patrimoine immobilier du Parc, font planer de lourdes menaces sur ses activités d'animation.

Les luttes plus locales sont par ailleurs toujours aussi intenses, celles qui s'éternisent comme les plus récentes qui malheureusement justifient toujours plus la nécessité de nos implications.

Je mettrai bien sûr en premier les actions de <u>Romainville Sud</u> sur Romainville et Wipelec, alors que le préfet a maintenant « délégué » le suivi de la dépollution à la ville de Romainville, qui assume un contrôle plus strict du chantier qui a démontré une fois de plus, depuis le 1^{er} janvier 2021 le laxisme de la gestion des services de l'état. Autre action historique entreprise à Saint-Ouen par <u>Genvironnes et Echanges</u>, la

préservation des jardins de l'impasse Juif ; on arrive à des protocoles concrets avec les nouveaux élus de Saint-Ouen.

ARIVEM et Noisy-le-Sec Environnement, après l'usine de TMB du SYCTOM sur Romainville-Bobigny ont permis des actions très ciblées sur les marchés et le tri des biodéchets; il y aura une continuité avec les nouveaux projets du SYCTOM et d'autres actions pour que le tri à la source des biodéchets soit concrètement mis en place, au moins sur l'EPT Est Ensemble.

Sur Saint-Denis et Plaine Commune l'association des <u>Riverains du Stade de France et Victoria Chabran</u> ont apporté leur connaissance et leur expertise sur les projets contestés autour de la Porte de Paris, da la ZAC Saulnier autour du cantre Aquatique Olympique et des aménagements concernant l'aménagement des bretelles A1/A86. Victoria reste de plus le contact privilégié auprès des défenseurs des jardins des Vertus à Aubervilliers.

Autre Grand projet inutile, la vague de surf de Sevran ; on anticipe un peu 2021, mais on ne peut qu'approuver les actions citoyennes et associatives auxquelles a efficacement participé l'association de Sevran , **ADESS**. On a réussi à plomber ce délire.

Par ailleurs on a aussi travaillé avec collectifs ou associations, qui même en dehors de leur appartenance à Environnement 93 méritaient notre soutien et notre aide pour des combats qui nous appartiennent aussi.

<u>Restes Ensembles</u> à Montreuil pour les pollutions au trichloréthylène de l'usine EIF, au moins aussi dangereuses pour les populations que celles de Wipelec à Romainville <u>Le Pré en Transition</u> au Pré-saint-Gervais, qui nous a rejoint sur le recours contre le PLUi d'Est Ensemble, à la suite de leur propre recours contre le PLU du Pré-saint-Gervais.

Le collectif <u>Pleyel à Venir</u> avec qui on a travaillé en particulier sur le projet du « Franchissement Urbain Pleyel » contre lequel un recours a été déposé avec l'association <u>Paris en Selle.</u>

2021 est maintenant bien entamé

- . L'assemblée générale, à l'unanimité.
- ayant entendu le rapport d'activités du conseil d'administration,
- après avoir demandé des explications,
- prenant acte des actions engagées par le Conseil d'Administration, approuve ce rapport.
- voir rapport d'activité en annexe

2. Rapport financier.

Présentation des comptes 2020.

L'assemblée générale, à l'unanimité.

- après avoir pris connaissance des différents documents,
- après avoir demandé des explications,

approuve les comptes, et donne quitus au trésorier.

voir rapport en annexe.

3. Orientations et actions 2021, Budget 2021.

Présentation des orientations pour 2021 et du budget correspondant. (Documents annexés).

La convention établie avec le Conseil général de Seine Saint Denis est en négociation pour 2021 suivant les modalités des projets «Agir In Seine-Saint-Denis »

La demande de subvention à la DRIEE a été demandée sous un format « projet » et a été renouvelée sur une convention au format pluriannuel de 3 ans.

Les cotisations sont inchangées pour l'exercice 2021. Le montant fixe est de 40 Euros plus 0,15 € par adhérent cotisant

4. Renouvellement des autorisations au président pour agir en justice.

L'assemblée générale s'exprime par vote pour renouveler le mandat :

- au conseil d'administration, pour représenter l'assemblée générale et décider en son nom, d'ester en justice, tant en demande qu'en défense, de former tous appels et pourvois, de consentir toutes transactions, en mandant pour ce faire son président en exercice qui sera investi de tous les pouvoirs à ces effets,
- **au président**, qui sera investi de tous les pouvoirs à ces effets entre deux conseils d'administration, chaque fois qu'il le jugera nécessaire si les délais l'imposent, pour représenter l'association et décider en son nom, d'ester en justice tant en demande qu'en défense, de former tous appels et pourvois, de consentir toutes transactions. Dans ce cas, l'action engagée sera mise à l'ordre du jour du conseil d'administration suivant. Elle sera normalement poursuivie si ce conseil n'y met pas opposition.

L'assemblée générale, à l'unanimité, vote l'autorisation pour agir en justice.

5. Election du CA 2021.

Association	Représentants	
Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron	Sylvie van den Brink	
Association de Sauvegarde du village de Romainville	Julia Learmonth Bernard Dubouloz-Monet	
Association des riverains de l'usine de méthanisation de Romainville	François Mouthon	
Patrimoine et Environnement à Romainville	Evelyne Barraud	
Aulnay Environnement	René Augustin Bougourd	
EnDeMa93 (Anciennement Gagny Environnement)	Brigitte Mazzola Claude Schneider Francis Redon	
Gournay Environnement	Antonino Marques	
Les Amis du Parc Forestier de la Poudrerie	Michel Glevarec	
Noisy le Sec Environnement	Colette Scheyder	
Romainville Sud	Sylvie Laurens Vincent Pruvost Sébastien Tirloir	
Bondy Ecologie	Monique El Kasmi Christian Bernard Alain Boucher	
Union des Riverains du Stade de France	Victoria Chabran	

L'assemblée générale, à l'unanimité, vote cette nouvelle composition du CA.

Bureau 2020

Prénom NOM	Association	Fonction	Profession
Francis REDON	EnDeMa93	Président	Retraité
Colette SCHEYDER	Noisy le Sec Environnement	Secrétaire	Retraitée
Claude SCHNEIDER	EnDeMa93	Trésorier	Retraité
François MOUTHON	ARIVEM	Vice-président - chargé des Déchets	Chef d'entreprise
Evelyne BARRAUD	Patrimoine et Environnement à Romainville	Suppléante	Retraitée
Julia LEARMONTH	Association du Sauvegarde du Village de Romainville	Vice-présidente - chargée du patrimoine	Costumière
Sylvie VAN DEN BRINK	ANCA	Membre chargée de la biodiversité	Enseignante

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 12h30

Sont annexés au présent procès verbal :

- la convocation à l'assemblée générale.
- le rapport d'activité 2020,
- les comptes financiers 2020,
- les orientations et le budget 2021,

En foi de quoi a été rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président, Francis REDON La secrétaire de séance, C.Scheyder

Schups

COURRIER A ADRESSER : 11 Allée des Sources – 93220 Gagny 201.43.81.96.37 - contact@environnement93.fr